



25-26 AVRIL 2016

4^E CONFÉRENCE ENVIRONNEMENTALE

UNE CONFÉRENCE DÉCONNECTÉE des questions industrielles, sociales et des véritables enjeux climatiques.

Cette 4^e conférence environnementale qui va se tenir dans un contexte social de puissantes mobilisations, semble, de par son contenu, complètement hors sol avec ce qui se passe dans le pays et les attentes des salariés en matière d'emploi, de services publics et de reconquête industrielle, de progrès social et de réponses environnementales. Plusieurs grands secteurs liés aux enjeux climatiques, énergétiques sont menacés par des milliers de suppressions d'emplois comme dans l'énergie (AREVA-EDF-Général Electricque...) dans le ferroviaire (Industrie Ferroviaire, SNCF...) dans l'environnement (Ministère-Météo-France...) Dans la continuité des précédentes conférences et de la COP 21, cette nouvelle conférence risque à nouveau de se terminer par des discours de façade et une grande opération de communication par un gouvernement qui cherche à redorer son image dans une période où il est au plus mal, tout en voulant se montrer comme « exemplaire » en la matière. La CGT veut replacer cette conférence dans la « vraie vie » et appelle les salariés à s'en emparer en faisant le lien avec ce qu'ils vivent en ce moment dans leurs entreprises et les revendications qu'ils portent.

TRANSPORTS ET MOBILITÉS

Toujours les grands absents des enjeux climatiques

Alors que les transports n'ont pas été au centre de décisions et d'actes concrets pour limiter le réchauffement climatique, ils sont - à nouveau- les grands absents de cette 4^e conférence environnementale. Pourtant, ce secteur est le 1^{er} émetteur de Gaz à Effet de Serre (29,6%) et le seul à avoir progressé ces vingt dernières années.

Alors que le gouvernement se veut exemplaire en matière environnementale, il a accumulé les mauvais signes envoyés depuis la 1^{re} conférence de 2012 avec des décisions allant à l'encontre d'un report modal de la route vers des modes plus vertueux comme le ferroviaire et le fluvial : généralisation du 44 tonnes en 2013, abandon de l'écotaxe poids lourds, loi Macron libéralisant les autocars, réforme du système ferroviaire –le fragilisant et ne s'attaquant pas au problème de la dette-, l'abandon des Trains d'Equilibre du Territoire et de nuit ... Tout cela accentué par un dumping social féroce au service du low cost (bas coût), entraînant la suppression de milliers d'emplois et la diminution du pavillon français, particulièrement dans le transport routier, le maritime et l'aérien ; le low cost allant à contre-courant de la réponse aux enjeux environnementaux et sociaux.

Dans le même temps, les exportations de matières premières de recyclage ont augmenté de 75% entre 1999 et 2014, en grande partie pour l'acier, le papier carton et dans les plastiques. Où est l'économie circulaire abordée en 2013 ? Ensuite, on réimporte des produits manufacturés.

Il est vrai que le coût du transport maritime dans le prix final d'un produit se situe en 0,5% et 1,4%, c'est-à-dire pratiquement rien !

Par ces choix de politique industrielle, de refus que les transports soient rémunérés à leur juste coût (intégration des coûts externes), le gouvernement français favorise aussi les délocalisations industrielles et contribue au réchauffement climatique et aux conditions sociales inacceptables de ces salariés que l'on exploite.

La CGT demande au gouvernement, s'il veut mettre en concordance ses paroles avec des actes concrets, de revenir à une TVA à 5,5% dans les transports publics, de s'attaquer réellement au désendettement du système ferroviaire : dette d'Etat pénalisant tout développement du rail marchandises et voyageurs.

Le financement des infrastructures (fluvial-ferroviaire-route) pose aussi la réappropriation de la manne financière qui échappe à l'Etat depuis la privatisation des autoroutes. Il faut acter dans la loi les décisions du Grenelle de l'Environnement déclarant le Fret ferroviaire, fluvial et le cabotage maritime d'intérêt général. La contribution des entreprises aux transports collectifs (dont elles sont les premières bénéficiaires) doit être réévaluée tout comme le versement transport.

D'où aussi la nécessité de créer un pôle public de transport public, permettant de faire évoluer les transports en complémentarité dans un concept multimodal.

Autant de questions et de propositions que porte la CGT, depuis des années, et qu'il nous faut poursuivre avec les salariés, les usagers et la population.

TRANSITION ÉNERGÉTIQUE, ÉNERGIE, CONSTRUCTION

Des convergences revendicatives à impulser

C'est à partir de la réalité concrète que le bilan des conférences environnementales en lien avec les lois telle celle concernant la transition énergétique sera lisible. Ce que nous voyons en premier lieu c'est la poursuite de la déréglementation des services publics de l'énergie poussée par Bruxelles et mise en œuvre par les gouvernements successifs depuis 25 ans. Cela désorganise et dé-optimise tout le secteur sans régler les questions environnementales mais en faisant croître le nombre de précaires énergétiques au nombre de 11 millions de personnes dans notre pays. Au lieu de mettre en place les mécanismes pour contrer ce mouvement, le gouvernement accompagne cette évolution. Ouverture des concessions hydrauliques à la concurrence, fermeture des moyens thermiques classiques, régionalisation de l'énergie en sont les conséquences directes. S'y rajoute la volonté de fermer des moyens de production nucléaire à partir de considérations politiques en place d'analyses économiques, sociales et environnementales. Toutes les entreprises du secteur énergétique subissent les conséquences de ces politiques. Des suppressions massives d'emplois qualifiés, encadrés par de hautes

garanties collectives, y ont lieu. Mais la recherche de performance financière conduit également les groupes énergétiques à s'approvisionner sur le marché mondial des composants, ce qui fait perdre la main sur les coûts et les plannings tout en cassant le savoir-faire et l'emploi industriel français. Les rares avancées positives portées par la loi de transition énergétique et reprises dans les différentes conférences environnementales concernant l'isolation de bâtiments se heurtent au manque de moyens dégagés (10 à 15 milliards d'euros par an pour isoler les 500 000 logements annoncés) ainsi qu'à l'absence d'une véritable filière professionnelle dans un secteur qui utilise massivement des salariés détachés et précarisés. Pourtant, ce n'est pas faute, sur tous ces sujets, d'avoir porté des propositions. La campagne de la CGT pour réindustrialiser le pays permettrait non seulement de créer des emplois mais également de diminuer notre empreinte carbone qui augmente du fait de la délocalisation industrielle. Dumping social et environnemental vont de pair. Il est nécessaire de mettre en place les mécanismes permettant une appropriation sociale du secteur énergétique en donnant des droits nouveaux aux salariés, aux élus, afin qu'ils interviennent sur les choix de gestion des entreprises. C'est la proposition de pôle public de l'énergie mise en débat par la CGT. Elle doit permettre de développer des filières industrielles de production d'énergie, composantes du mix énergétique, avec des perspectives longs termes et des emplois sur le territoire national et de ne pas dissocier enjeux économiques, sociaux et environnementaux.

AÉROPORT NOTRE DAME DES LANDES : RÉFÉRENDUM ?

Le projet de référendum annoncé pour fin juin par le gouvernement a donné lieu à un avis négatif de la CGT et de l'ensemble des membres du CNTE sur un projet d'ordonnance. Celui-ci serait réexaminé par le gouvernement... Pour les syndicats CGT Loire Atlantique et de la région Pays de Loire et à partir d'une analyse des éléments économiques, sociaux et environnementaux, l'impact du projet est défavorable. La solution alternative d'une modernisation de l'Aéroport de Nantes, pour répondre aux besoins réels dans les 15 ans, présenterait un meilleur bilan pour l'emploi, les finances publiques et l'environnement. Vis-à-vis de l'exposition au bruit des riverains et de la sécurité aérienne, la révision des approches des avions s'imposera, comme l'amélioration de la desserte voyageurs par des transports en commun (prolongation tramway et correspondances ferroviaires). Un rapport d'experts rendu public le 5 avril 2016, fait le point des deux solutions avec leurs avantages/inconvénients et souligne qu'en tout état de cause le projet Vinci NNDL est surdimensionné. Le gouvernement doit prendre ses responsabilités

BIODIVERSITÉ - EAU

Mobiliser tous les leviers pour y répondre

Si la CGT avait obtenu que des conférences environnementales antérieures portent sur l'eau, la mer et la biodiversité, le bilan concret des mesures dans les territoires demeure bien faible. Notre pays n'atteint pas tous les résultats, reporte les délais... Retards sur l'amélioration de l'état des cours d'eau, eaux marines, et sur la protection des captages d'eau potable prioritaires. Retards en Outre-mer sur l'assainissement... Le cycle eau potable – assainissement devrait s'insérer dans celui plus large des milieux aquatiques et de la biodiversité : faute de moyens publics, de cohérence entre différents intérêts, et par manque de planification ce n'est toujours pas le cas !

Ainsi, la pétition européenne syndicale des services publics avec plus d'1 million de signatures pour que l'eau potable soit un bien public à l'abri du profit, a été coulée par la Commission, en dépit du droit d'initiative. Les multinationales veillent au grain et veulent empêcher le mouvement de retour au public des services d'eau et d'assainissement, privatisés en Europe et dans le monde. En France, 900 millions supplémentaires ont été annoncés pour les actions soutenues de 2013 à 2018 par les agences de l'eau, financés à 80 % par les redevances des ménages. La CGT révèle qu'ils ont été déjà détournés de 560 millions en trois ans au profit du budget général de l'Etat ! Et 175 millions pourraient encore être détournés en 2017, en violation du principe « l'eau paye l'eau ».

Le report de 10 ans de l'échéance pour réduire de 50 %

les pesticides illustre les causes du mal. La course au rendement de la PAC réformée domine l'agriculture, dictée par les profits de la grande distribution commerciale, des industries agroalimentaires, d'engrais et pesticides. Ce modèle dérégule prix et quantités, ligote les agriculteurs, réduit leur nombre, n'a que faire de leur détresse. Il prétend « compenser » les dégâts sur l'environnement, en faisant payer consommateurs et collectivités pour dépolluer ou bien faire un peu plus de qualité. Profits des sociétés privées, ponction injuste par l'Etat, recul de l'ingénierie publique, collectivités locales étranglées : les ménages peuvent toujours payer, la pollution diffuse ne pas se réduire, la santé des agriculteurs et des consommateurs se dégrader. Oui décidément, il faut changer de modèle économique pour avancer concrètement vers un développement humain durable ! La CGT revendique des moyens humains et financiers pour les espaces ruraux, forestiers, littoraux et maritimes des sites « Natura 2000 » pour la planification régionale des continuités écologiques des trames vertes et bleues, pour les aires marines protégées, pour les missions de l'Agence de la Biodiversité, des services de l'Etat et des collectivités locales, le retour au public des services d'eau et d'assainissement, avec intégration des salariés et compétences des sociétés, la protection des agents chargés de missions de contrôle et l'augmentation de leur nombre, des moyens humains et financiers nouveaux pour les intercommunalités chargées de « gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations » (GEMAPI) couvrant tous les territoires, que les ménages payent pas plus de 80 % de l'ensemble des redevances eau, que les connaissances issues de la recherche, à développer, donnent lieu à des investissements et changements de procédés à grande échelle pour l'avenir de la biodiversité dans l'intérêt de tous salariés, citoyens, consommateurs.

L'INDUSTRIE, UN ENJEU SOCIAL ET ENVIRONNEMENTAL

Des choix aberrants !

Alors que gouvernement et patronat multiplient les opérations de communication sur la « révolution numérique » et l'« industrie du futur », les salariés restent plus que jamais confrontés à des restructurations destructrices d'emplois, menées au titre de la sacrosainte « compétitivité ».

Notre industrie a perdu 750 000 emplois ces dix dernières années, et l'hémorragie continue. Des fleurons industriels sont démantelés, bradés, et quasiment au-

cune des filières structurantes de notre industrie n'est épargnée comme dans l'énergie et le ferroviaire.

C'est, par exemple, le cas dans les transports, avec la loi Macron qui encourage l'augmentation des autocars sur les routes au détriment des trains, fragilisant un peu plus la filière ferroviaire souffrant déjà d'une baisse d'activité, avec un risque de 15 000 suppressions d'emplois dans les sites de productions et d'étude en France.

Quelle cohérence alors que la réduction des émissions CO2 est une priorité arrêtée lors de la COP21 de Paris ?

C'est le cas aussi dans l'énergie, avec l'absence d'ambitions de recherche ou industrielle sur les énergies renouvelables, avec la vente de la branche Energie du groupe Alstom à General Electric qui vient de lancer un vaste plan de restructuration dont l'objectif est d'économiser plus de 3 milliards d'euros en supprimant 6 400 emplois et activités en Europe. A cela c'est la situation inacceptable pour les salariés d'AREVA, confrontés à un plan de 4000 emplois en France ! Alors que la filière nucléaire, représentant 75% de l'énergie électrique, a un besoin urgent d'investissements et de renouvellements des compétences.

Le gouvernement est responsable de cette politique d'abandon des atouts existants et de la vente des fleurons nationaux dans ces domaines !

Si, au lieu de privilégier la finance, le social devenait durable lui aussi

Contrairement aux idées cultivées par le Ministre Macron, selon lesquelles la France aurait seulement son avenir dans les services, le luxe et le tourisme, la CGT considère que l'industrie et ses capacités de production sont centrales.

Pour la CGT, accroître l'industrie, c'est s'engager vers le développement de filières existantes et la création de nouvelles, afin d'apporter des réponses pérennes aux besoins sociaux et économiques qui prennent en compte les questions environnementales et de la transition écologique.

Pour la CGT, la logique de filières suppose une articulation entre formation, recherche, innovation, investissement, production, recyclage.

La France a toujours su innover et dispose d'un capital recherche reconnu dans le monde entier. L'innovation, la recherche doivent être au service du progrès social, du bien-être, du développement économique, de l'amélioration des conditions de travail.

Innover appelle des moyens humains et financiers importants, à l'opposé des restrictions qui frappent les budgets publics et affectent les conditions de travail des chercheurs. La recherche publique doit être confortée et renforcée.

Les entreprises doivent consacrer une part plus importante des profits réalisés à la recherche, l'innovation et l'investissement qui dynamisent la production indus-

trielle et l'emploi. Pour la CGT, les capacités d'innovation et de recherche n'ont pas d'avenir sans capacités productives.

D'où la nécessité d'une politique industrielle pour une industrie de proximité, dans les territoires, permettant de définir en commun les besoins futurs entre les services publics et les filières industrielles.

Il n'y a pas de projet social et environnemental sans une industrie forte, dynamique, créatrice d'emplois et répondant aux besoins d'aujourd'hui et de demain.

Développer l'industrie dans un cadre mondialisé, c'est possible

Les mutations écologiques et technologiques sont évidemment incontournables. Mais, pour la CGT, ces mutations doivent servir le progrès social.

Afin d'éviter que ces mutations servent les seuls intérêts du capital, il devient nécessaire que les salariés s'emparent des enjeux par le débat et par leur intervention dans les entreprises.

Pour la CGT, il faut sortir du dogme de la compétitivité. Il faut cesser d'opposer les salariés du privé et du public ou d'ici et d'ailleurs. Ce dogme est mortifère pour l'économie, l'écologie et les conditions sociales, en France, en Europe comme dans le monde.

A la compétitivité, la CGT oppose la coopération.

A la gestion financière et de court-terme, la CGT oppose la planification démocratique.

Au pouvoir des multinationales, la CGT oppose une fiscalité internationale harmonisée.

Au moins-disant social, la CGT oppose des droits sociaux internationaux.

Aux pillages des ressources, la CGT oppose un développement bénéfique aux travailleurs et aux populations. Pour la CGT, reconquérir une véritable politique industrielle qui réponde aux besoins et qui assure le progrès social, il faut :

- Une appropriation publique et sociale des entreprises
- Un droit de contrôle des aides publiques accordées aux entreprises
- Un droit d'intervention dans la stratégie des entreprises
- Un droit de veto suspensif sur les plans de licenciement et de restructuration
- Une responsabilité accrue des donneurs d'ordre vis-à-vis de leurs sous-traitants

Ensemble, emparons-nous de ces enjeux revendicatifs dans nos entreprises et territoires !

L'INTERVENTION ET LA MOBILISATION DES TRAVAILLEURS : UNE NÉCESSITÉ !

LUTTER contre le réchauffement climatique est un enjeu de société, un enjeu environnemental et social, dont les travailleurs doivent s'emparer.

DÉVELOPPER l'industrie et les services publics est constitutif de la lutte contre le réchauffement climatique.

CHANGER à terme de système économique, passe par l'intervention des travailleurs dans les choix qui s'opèrent dans les entreprises et les services publics.

ENSEMBLE, poursuivons les débats et amplifions les actions dans nos lieux de travail et localités, avant et pendant la tenue de la conférence.